



PRÉFET DE LA GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, jeudi 5 octobre 2023

Lutte contre la pêche illégale en Guyane

Bilan de l'opération renforcée « MAKO »

Du 15 au 26 septembre 2023, sous l'autorité du préfet de la Guyane, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer, les services de l'État ont mené une nouvelle opération renforcée en matière de lutte contre la pêche illicite.

Les contrôles réalisés ont permis de saisir 3 tonnes de poissons, 27 kg de vessies natatoires et plus de 30 km de filets. De plus, deux navires brésiliens, le « SEMEADOR II » et le « YOK II », ont été déroutés, saisis et détruits en raison de leurs activités illégales répétées dans les eaux françaises.

Les deux capitaines ont été placés en garde-à-vue. L'un d'entre eux, violent lors du contrôle, a fait l'objet d'une comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Cayenne et a été condamné à dix mois de prison ferme assortis d'une interdiction du territoire français de cinq ans.

Au total, le préjudice financier pour les armateurs et les pêcheurs illégaux étrangers est évalué à plus de 100 000 euros.



Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr